



**Bilan d'activités 2021**  
**ZPS FR1112001**  
**« Massif de Villefermoy »**



# Sommaire

**1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000**

**2. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques**

**3. Information, communication, et sensibilisation**

**4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site**

**5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

**6. Programme d'activité 2022**

**7. Annexes**

*-Atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire du « Massif de Villefermoy »*

*-Bulletin « Infosite » 2022*

# 1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

## ✓ Charte Natura 2000

Il n'y avait pas de Charte à renouveler en 2021.

Une charte en discussion concernant la propriété située au nord-est du site, (secteurs non prospectés en 2009), suite à l'engagement d'un contrat Natura 2000 « Arbres sénescents isolés ».

Pas d'autres signatures de charte Natura 2000 en projet, la majorité des propriétés privées non chartées sont de petites tailles, et la difficulté à rencontrer les petits propriétaires perdure.

Toutes les propriétés déjà chartées, à part une de 23 hectares pour laquelle nous n'arrivons plus à contacter le propriétaire (SCI Le Chêne Creux », recherche en cours), se sont réengagées pour 5 ans, et se déclarent prêtes à renouveler leur charte à la prochaine échéance.

La signature la plus ancienne date de 2008, la plus récente date de 2017, les derniers renouvellements datent de 2018, les prochains renouvellements devront être réalisés en 2022.

Rappelons qu'à fin 2021 le territoire du site est engagé pour un peu plus de **64% de sa surface** dans la charte Natura 2000.

## ✓ Contrats Natura 2000

Suite aux deux contrats engagés en 2019 avec la mesure F12i « **Arbres sénescents disséminés** » hiérarchisée dans le DOCOB comme priorité 1, et concernant le *Pic noir*, le *Pic mar*, la *Bondrée apivore* et la *Cigogne noire*, deux contrats du même type sont en projet, sur deux des plus grandes propriétés privées du site:

-Un **4<sup>ème</sup> contrat** en prévision : accord de principe du propriétaire revu à l'été 2021, sous réserve d'une visite avec son expert forestier et ses gardes pour identifier et localiser les arbres éligibles (Villefermoy à Fontenailles).

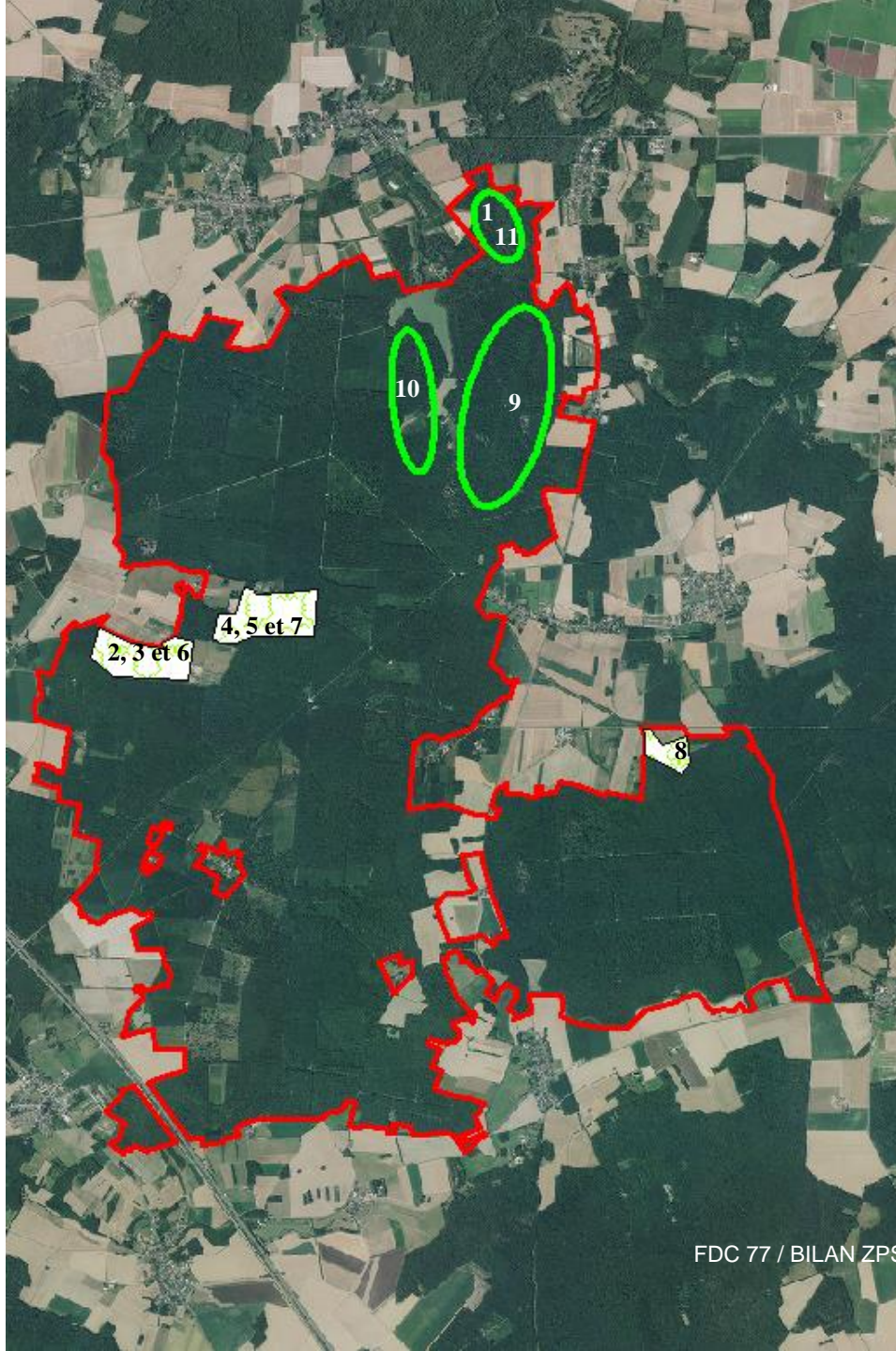
-Un **5<sup>ème</sup> contrat** toujours à l'étude depuis fin 2019 : arbres éligibles à localiser avec l'expert forestier du propriétaire et le garde, puis propriétaire à revoir pour finaliser le dossier (Champ brûlé à Fontenailles).

A **fin 2021**, et depuis la mise en œuvre du DOCOB du site, **5** contrats d'entretien de **mares forestières** et de limitation des ligneux à leurs abords, ainsi que 3 contrats de conservation d'arbres de gros diamètre pour un total de **81 arbres** (arbres sénescents isolés) ont été réalisés, soit **8 contrats** au total.

**Rappel** : la mesure « Ilots de sénescence » n'est pas utilisée du fait de « l'immobilisation foncière » qui interdit contractuellement toute intervention sylvicole sur ces ilots pendant 30 ans. Plus que cette interdiction, c'est sa durée qui est jugée trop longue par les propriétaires, d'autant plus que les PSG (Plan Simple de Gestion) sont en général définis pour une durée inférieure (15 à 20 ans pour la plupart).

## Contrats Natura 2000

Localisation des contrats  
réalisés au 31 décembre 2021, et en projet.



### ✓ Contrats réalisés :

**1-Friches de Grignon: 1mare** / Fontenailles

**2 et 3- Collines de Champeaux: 2 mares** / Les Ecrennes

**4 et 5- Le Danjou: 2 mares** / Les Ecrennes

Total mares = 5

**6-Collines de Champeaux** / Les Ecrennes

**7-Danjoue** / Les Ecrennes

**8-Trénel** / La Chapelle Râblais

Total arbres = 81.

### ✓ Contrats en projet :

**9- Champ brûlé** / Fontenailles

**10-Villefermoy** / Fontenailles

**11- Friches de Grignon** / Fontenailles

# 1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

## ✓ Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc)

Dans le cadre de la mise à jour du DOCOB, réalisée en 2017, les mesures prévues afin de favoriser l'entretien des haies et la conversion de cultures en couverts restent d'actualité, même si elles n'ont pas pu être engagées puisque la PAC 2015-2020 était alors en cours.

Comme présenté lors du dernier COPIL de juin 2021 concernant les activités de l'année 2020, Le **Plan Agro Environnemental et Climatique (PAEC)** pour le « Territoire Villefermoy » qui correspond au site Natura 2000 « Massif de Villefermoy », sera présenté en CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale, et a déjà été transmis après mise à jour en octobre 2021 à la DRIAAF.

L'objectif étant de l'intégrer à la PAC 2023/2027.

### Rappels

➤ Les **principaux enjeux** mis en évidence sur le territoire de la ZPS, dans le cadre de ce PAEC, concernent 2 des 6 espèces à enjeux fort de conservation (cf. tableau page précédente), ces 2 espèces fréquentant les milieux ouverts :

-La **Bondrée apivore** qui est menacée par le dérangement lié aux activités humaines (activités sylvicoles, loisirs) dans ses terrains de chasse (lisières, prairies, friches...), par l'utilisation de produits phytosanitaires qui est un facteur limitant les ressources alimentaires, et par l'absence de développement de zones de chasse (prairies, friches...) à l'intérieur du site.

-La **Pie grièche écorcheur** qui a besoin de zones herbacées où elle trouve sa nourriture et des arbustes pour nicher. Or ces espaces sont destinés à se boiser à plus ou moins long terme si aucune action de gestion n'est réalisée.

La diminution des ressources alimentaires par le biais de la disparition des gros insectes liée à l'intensification de l'agriculture (traitements phytosanitaires sur les parcelles cultivées et au pied des haies, taille excessive des pieds de haies) représente une menace pour l'espèce sur le site. S'ajoutent à cela les faibles superficies en milieux ouverts présents dans le site et le faible nombre de secteurs favorables à cette espèce.

Le **Busard Saint-Martin**, en tant qu'espèce à enjeu faible, est aussi concerné par ces mesures. Même si sa reproduction a lieu dans les grandes cultures limitrophes du périmètre du site, il utilise également les autres milieux ouverts, dont ceux du site pour son alimentation.

➤ Les enjeux retenus correspondent aux **objectifs de développement durable par milieu**, tels que définis dans le DOCOB pour les activités humaines agricoles : création et/ou maintien des couverts herbacés et gestion extensive ; maintien des éléments fixes du paysage (haies, bosquets, mares).

**4 MAEc** ont été ainsi définies dans le **DOCOB** mis à jour : -Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et avec retard de fauche -Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique -Entretien de haies -Entretien de bosquets.

## 2. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques

### 2.1 Espèces prioritaires 2021 / protocoles réalisés (carte générale et résultats pages suivantes)

**-Bondrée apivore :** Les 2 protocoles d'estimations de la population ont été réalisés en 2021 sur les 10 points d'observations avec 2 passages d'une demi-journée chacun. Deux points d'observations (6 et 10) ont été déplacé afin d'augmenter la surface de prospection du site et préciser les emplacements potentiels des éventuelles nichées.

Le recensement des couples nicheurs sur le site a été avancé de deux semaines, du 21 juin au 5 juillet 2021, par rapport à l'an passé en raison d'observations d'individus de plus en plus tôt dans la saison. Il en est de même pour le recensement des jeunes à l'envol, du 06 au 13 août 2021. Le chiffre de **couple nicheurs** a augmenté en 2021, 8 en 2018 / 10 en 2019 / 8 en 2020 / , **11 en 2021** et **4 jeunes ont été observés**.

**-Pie grièche écorcheur :** le protocole habituel a été réalisé, toujours en concentrant les journées de prospection ainsi que les journées d'observation des sites de reproduction connus sur la période d'envol des jeunes entre le 15 juin et mi juillet, même si les observations sont réalisées dès début mai pour vérifier si l'espèce est bien arrivée sur le site. La campagne annuelle de suivi de cette espèce, mise en place depuis 2013, a été réalisée sur 3 des 5 secteurs d'observation et de prospection (Commune du Jard, Grande Commune, Grande Loge), avec trois à cinq passages selon les résultats et les conditions météorologiques : début mai, début juin, mi juin, début juillet, mi juillet.

Les prospections, en particulier sur les linéaires de haies du site potentiellement favorables à la nidification de l'espèce, ont donné des résultats positif quant à la **découverte de nouveaux sites de nidification intra ZPS**.

Le secteur historique de la Grande Loge, occupé chaque année par l'espèce, l'a encore été en 2021 avec 2 couples, 2 mâles et 1 jeune observés sur le secteur et. Les milieux « naturels » des parcelles est du secteur « ru Javot » se referme avec le développement des ligneux, nous n'y avons pas observé l'espèce en 2021.

L'entretien régulier en taille basse des haies, ainsi que les ronciers denses au pied des haies permettent de conserver un habitat dense en feuillage, abri recherché par l'espèce pour y nicher.

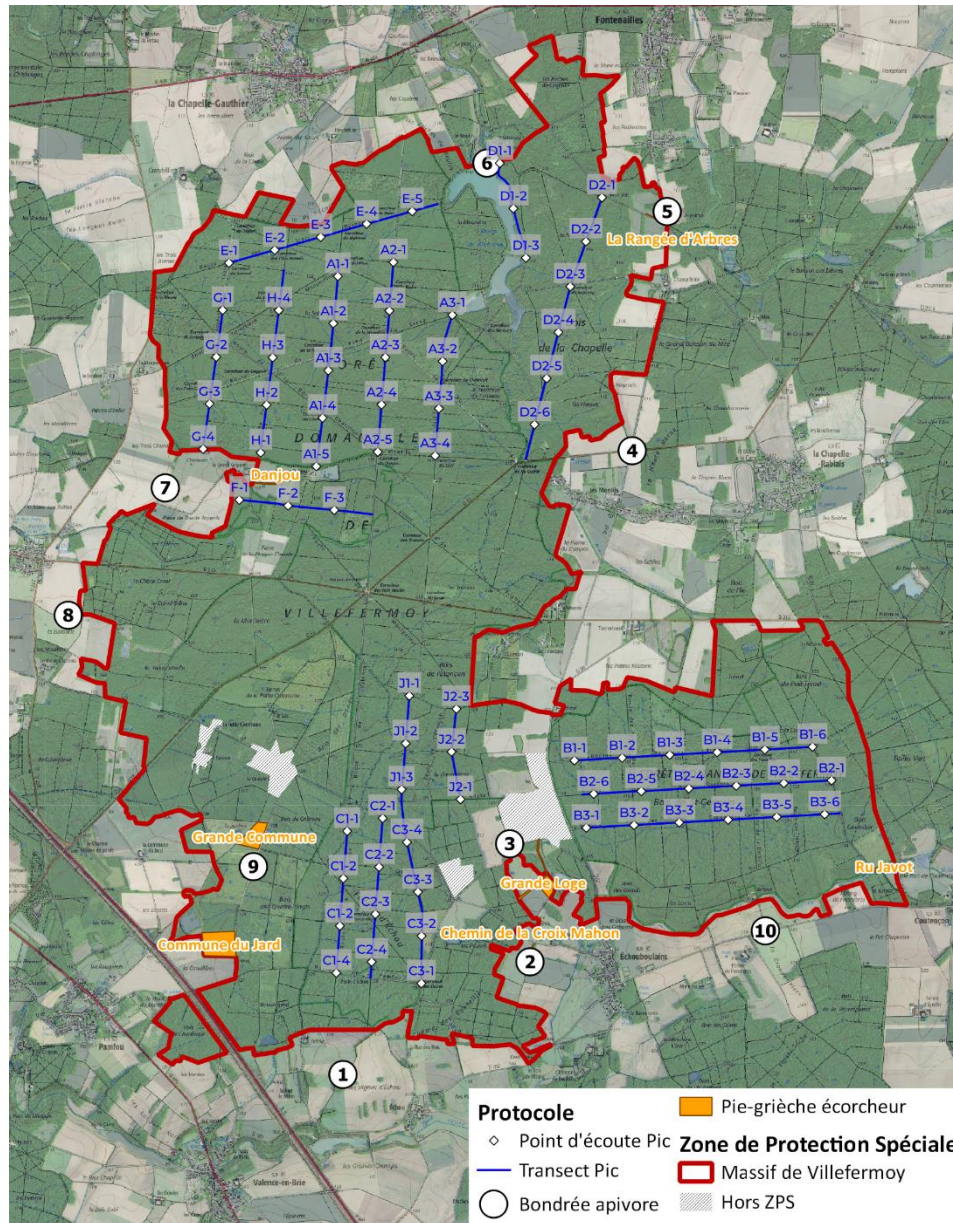
Les **deux nouveaux secteurs identifiés** cette année ont bénéficié de ce type d'entretien depuis quelques années. L'un est situé le long de la D29 entre Glatigny et Champ Brûlé ; l'autre au bout du chemin de la croix Mahon vers la Guignarderie à Echouboulains.

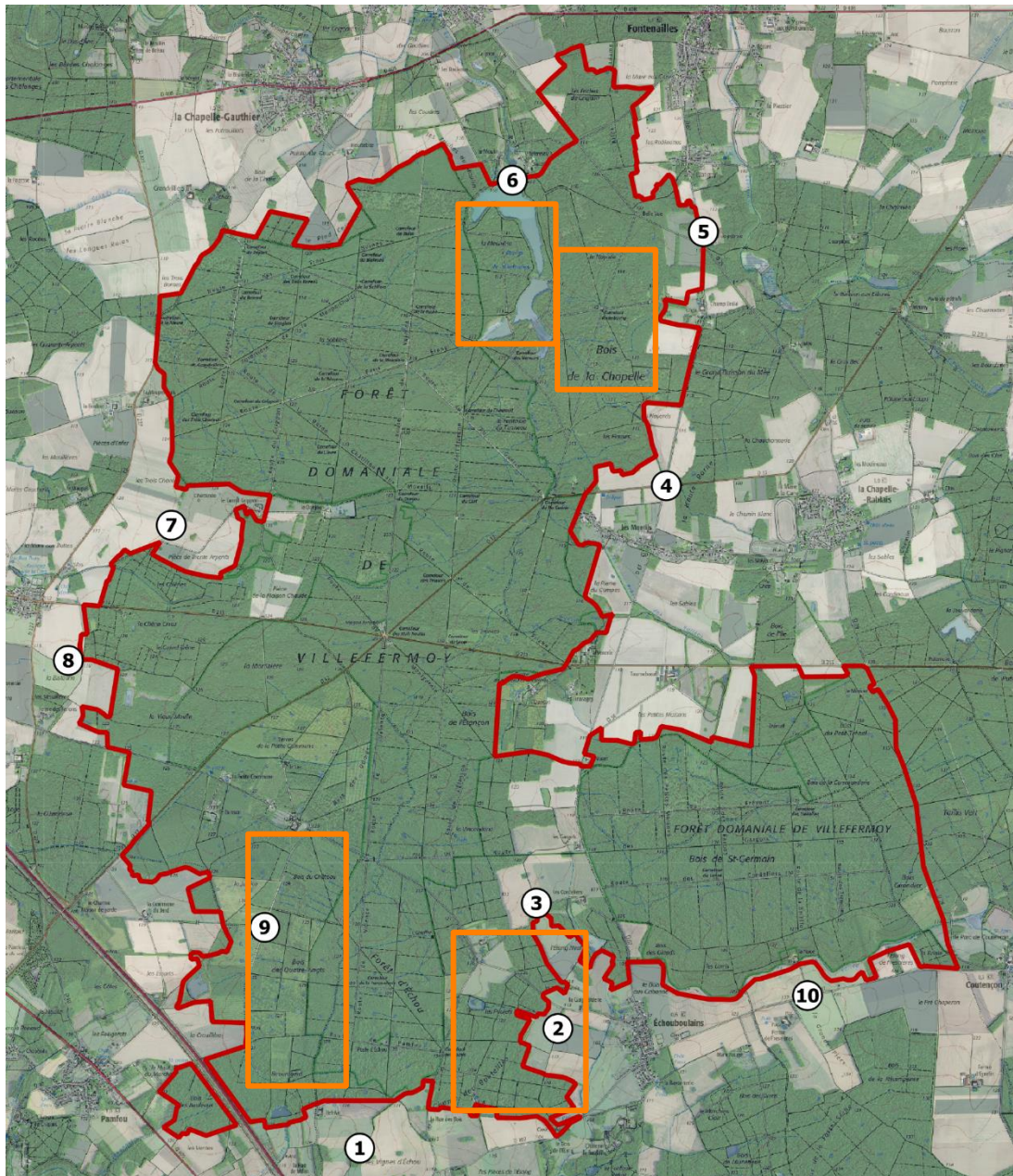
Les effectifs de l'espèce augmentent sur le site, en raison des nouveaux secteurs inventoriés.

**N.B :** Nous consacrons deux heures d'observation à chaque passage sur chaque secteur lorsque l'espèce n'est pas contactée au bout de 20 mn, ce qui est le cas lors des passages début mai et début juin. En juillet, période de nourrissage des jeunes hors du nid, les observations sont faites dès l'arrivée sur site, ou au bout de 10 à 15 mn maximum.

Le temps nécessaire à la réalisation de ce protocole n'est donc pas constant d'une année sur l'autre, mais les 5 points du protocole permettent d'observer régulièrement d'autres espèces prioritaires on non de la ZPS, en particulier : Bondrée apivore, Cigogne noire, Grande aigrette et Pic noir.

# Carte des protocoles de suivi des espèces prioritaires





## *Bondrée apivore*

○ Points d'observation

Résultats positifs

2013 : 1,3,4

2014 : 2,3,5,7

2015 : 3,4,6

2016 : 1,3,4,5,8

2017 : 2,4,5,7,8,9

2018 : 2,4,5,6,8,10

2019 : 1,2,3,4,5,6,7,8

2020 : 2,3,4,7,9,10

2021 : 2,3,4,5,6,7,8,9,10

Secteurs de prospection  
des nids en hiver



## *Bondrée apivore*

Observations faites sur les 10 points du protocole (carte page précédente), du 21 juin au 05 juillet 2020.  
Chaque point a fait l'objet de 2 ½ journées d'observation statique.

### **Résultats des observations 2020 :**

- Point n° 1: 0 individu / 0 en 2020
- Point n° 2: 2 individus / 1 en 2020
- Point n° 3: 1 mâle + 1 juvénile / 2 en 2020
- Point n° 4: 1 couple + 1 juvénile / 2 en 2020
- Point n° 5: 2 individus / 0 en 2020
- Point n° 6: 2 individus + 1 juvénile / 0 en 2020
- Point n° 7: 1 individu / 1 en 2020
- Point n° 8: 1 individu / 0 en 2020
- Point n° 9: 1 couple / 1 en 2020
- Point n° 10: 1 individu + 1 juvénile / 1 en 2020

### **Soit 18 individus en vol en 2021 pour :**

- 8 individus en vol en 2020
- 10 individus en vol en 2019
- 8 individus en vol en 2018
- 6 individus dont : 5 individus en vol, et 1 individu posé puis envolé en 2017
- 5 individus en vol en 2016
- 4 individus en vol en 2015
- 4 individus en vol en 2014
- 1 individu et 2 couples en vol en 2013

L'espèce a été observée sur les **points 2/Echouboulains** et **4/Les Montils** **chacune des 5 dernières années**, plus les **points 3/Echouboulains sud-est** et **7/Grandvilliers** pour les **3 années précédentes**.

Le nombre de **couples nicheurs probables** semble **stable depuis 3 ans**, après une **augmentation régulière d'1 à 2 couples par an depuis 2015**. Le protocole jeunes a permis d'observer **4 individus juvéniles en 2021**.

### **NB: Hors protocole**

**2 observations ponctuelles** ont été réalisées lors des déplacements pour le suivi des autres espèces au cours du mois d'avril :

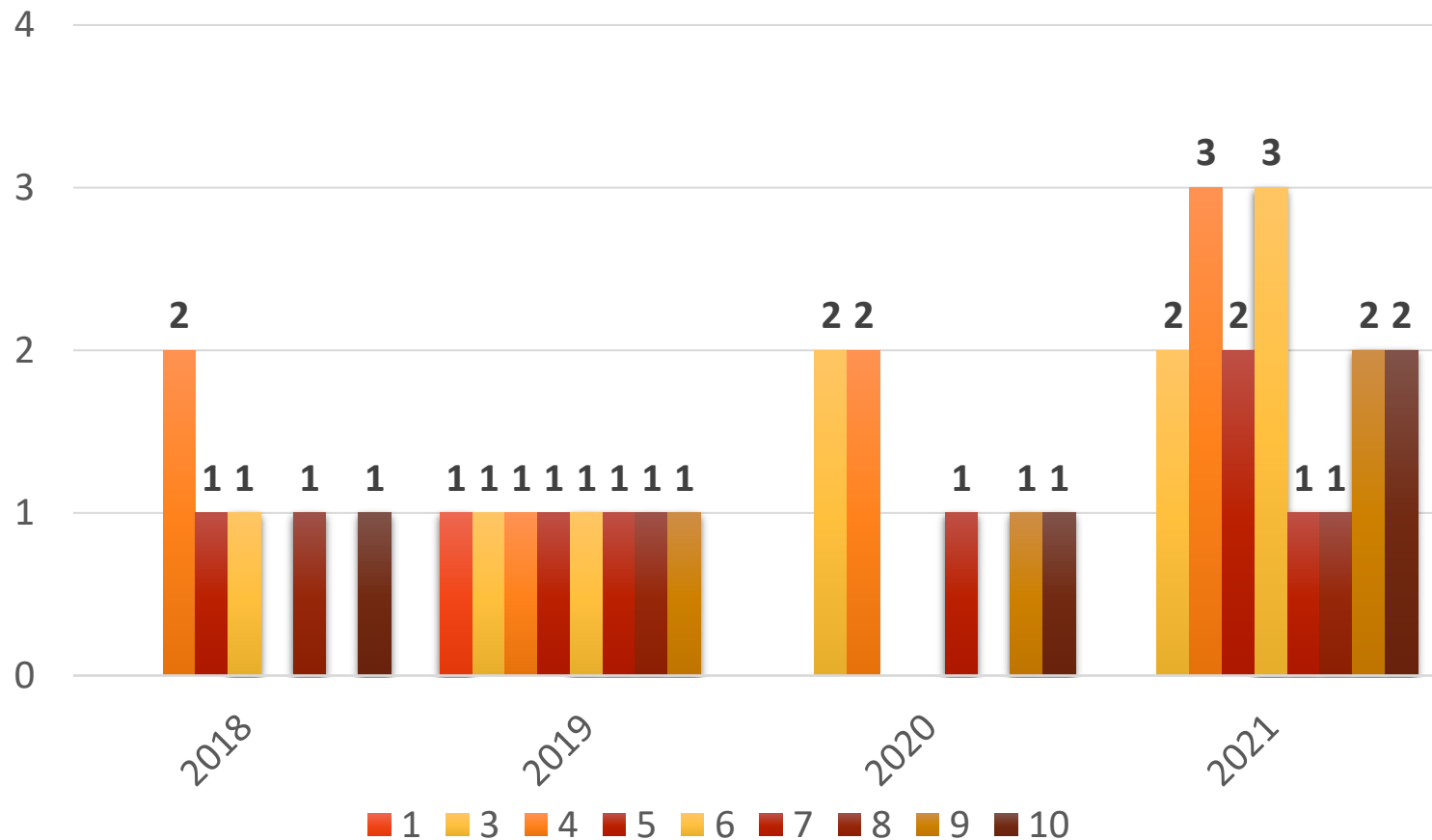
- Avril** : 2 individus en vol et posé – Villeferme, Grandvilliers, **points 6 et 7**.



## Bondrée apivore

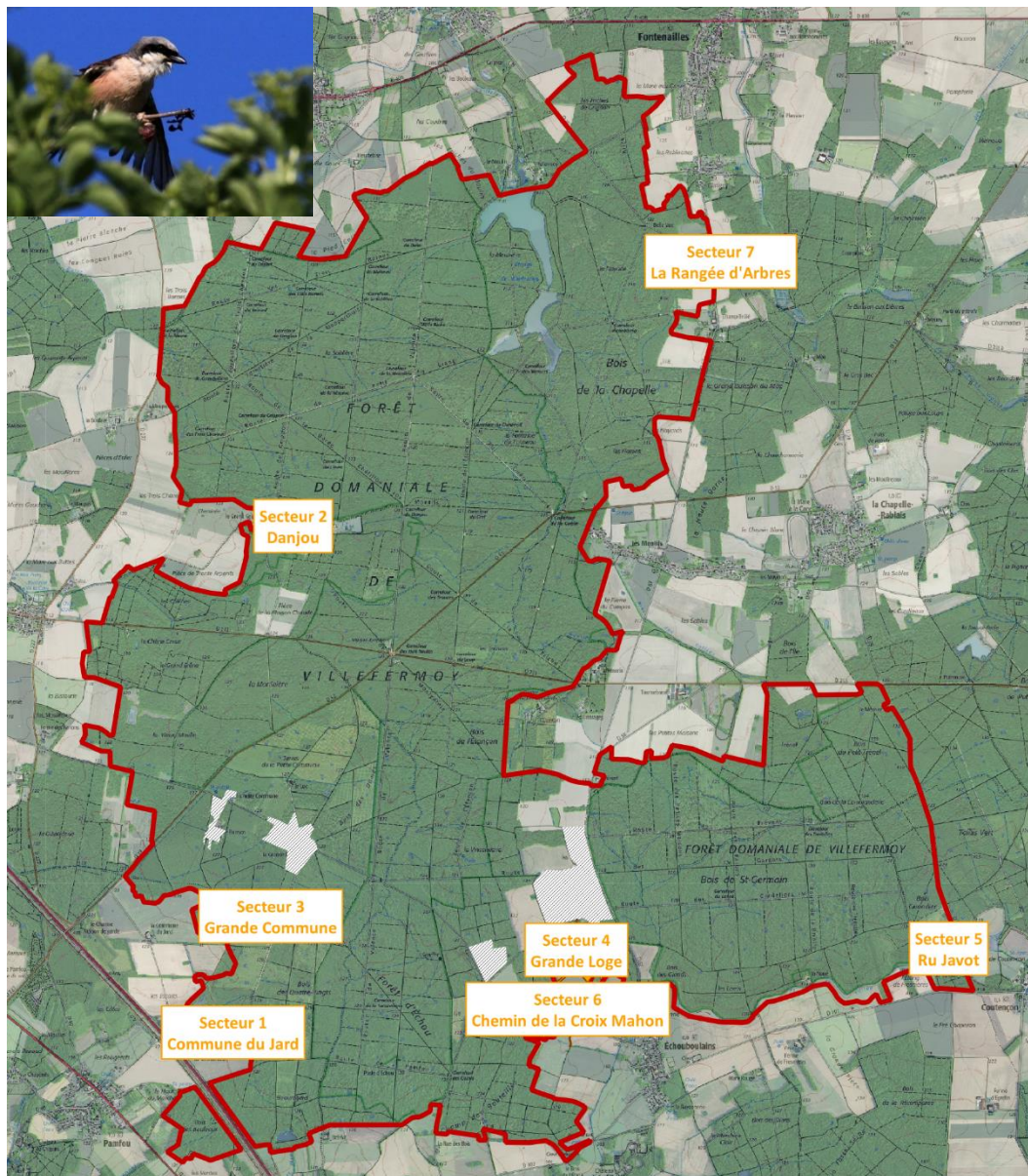
(Suite)

Evolution du nombre d'individus en vol / 10 points d'observation



**NB:** seules les 4 dernières années sont présentées, sachant que les point 6 et 10 ont été déplacé en 2021

# Pie-grièche écorcheur



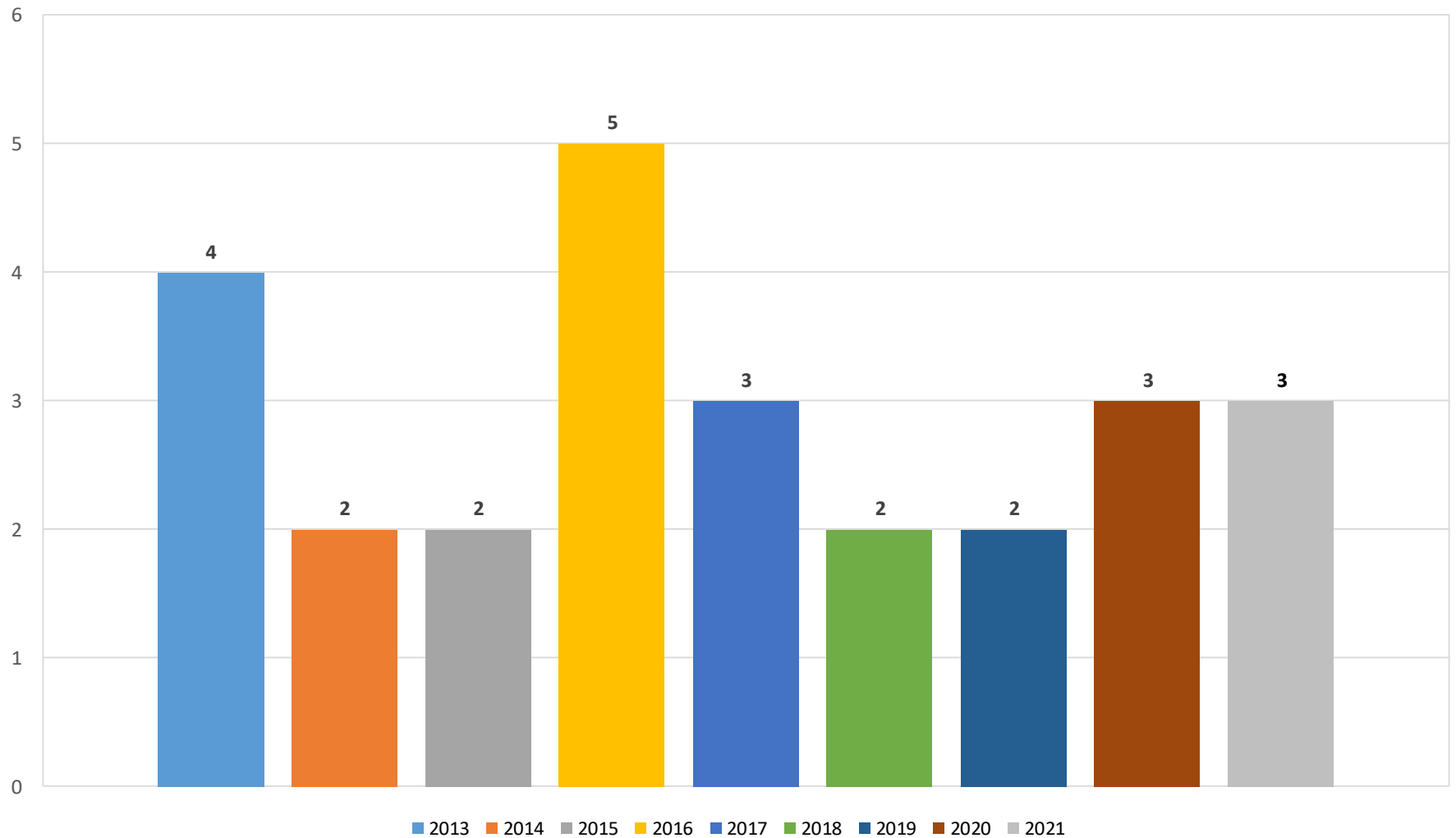
- 2013 / 4 couples**  
Grande commune : 3 couples nicheurs  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2014 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2015 / 2 couples + 1 mâle**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur + 1 mâle
- 2016 / 5 couples**  
Grande commune : 4 couples nicheurs  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2017 / 3 couples nicheurs + 1 mâle**  
Grande commune : 2 couples nicheurs  
Grande Loge : 1 couple nicheur  
Ru Javot : 1 mâle
- 2018 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur  
Grande Loge : 1 couple nicheur
- 2019 / 2 couples**  
Grande commune : 1 couple nicheur + 2 jeunes  
Grande Loge : 1 couple nicheur + 1 jeune
- 2020 / 3 couples + 1 mâle**  
Grande commune : 2 couples nicheurs + 1 mâle  
Grande Loge : 1 couple nicheur



- 2021 / 3 couples + 4 mâles + 2 jeunes**  
Grande commune : 1 mâle  
Grande Loge : 2 couples nicheurs + 1 mâle + 1 jeune  
La Rangée d'Arbres : 1 mâle + 1 jeune  
Chemin de la croix Mahon : 1 couple + 1 mâle

## *Pie-grièche écorcheur* (Suite)

*Pie-grièche écorcheur* / évolution du nombre de couples nicheurs 2013 à 2021



## 2. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques

(Suite)

**2.2 Autres espèces prioritaires / suivis réalisés** lors des observations et écoutes ponctuelles, à chaque passage dans les secteurs à habitats favorables pour ces espèces

-**Martin pêcheur d'Europe** : toujours 2 couples nicheurs certains, à Villefermoy et à l'étang neuf confirment la stabilité de l'effectif nicheur. Le **Martin pêcheur d'Europe** est observé très régulièrement lors de tous les suivis ornithologiques réalisés à proximité des plans d'eau et mares (dont celles restaurées via les contrats Natura 2000), dans une moindre mesure au niveau des rus. Soit au total **22 observations** en 2021.

-**Milan noir** : 8 individus observés entre avril et août 2021, en vol vers et au dessus des étangs de Villefermoy. Le nombre d'individus observés a légèrement diminué, mais pas de nidification trouvée dans le site, la nidification est possible à proximité mais hors site. Le temps de prospection intra site imparté dans le cadre de notre mission d'animation ne nous permet pas de prospecter les secteurs favorables hors site.

-**Pic mar** : observations et écoutes ponctuelles, à chaque passage dans les habitats favorables pour ces espèces, à savoir les secteurs de vieux et gros bois. Suite aux estimations de la population de cette espèce sur le site, réalisées en 2014 et 2018 selon le protocole habituel, la **population est stable en légère augmentation / 234 couples en 2014 pour 266 couples en 2018**. La prochaine estimation des effectif de cette espèce devait être réalisée en 2021 (COVID) mais sera réalisé en 2022, avec le même protocole (cf. DOCOB, même protocole que pour le *Pic noir*) afin de vérifier si cette hausse des effectifs de l'espèce était ponctuelle ou si elle se confirme.

-**Pic noir** : effectifs estimés à 29 couples en 2019. La **population est stable**, et les couples nichent toujours dans les gros hêtres, et fréquentent la quasi-totalité du site pour son alimentation. Le **protocole « Pic noir » réalisé en 2016 et en 2019**, d'estimation de la population sur le site sera réalisé, pour la 3<sup>ème</sup> fois au printemps **2022**. **15 individus** ont été observés de manière ponctuelles sur le nord, le sud l'ouest et le sud-est de la forêt domaniale, secteurs habituels de nidification.

-**Cigogne noire** : **2 individus observés sur le site en 2021** entre mai et juin dont **1 posée en pleine forêt** autour des étangs de Villefermoy. La vérification en février et juin des nids répertoriés comme potentiellement utilisables par l'espèce n'a pas donné de résultat. Ses déplacements pour s'alimenter peuvent se situer dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres autour du nid. Les individus observés cette année y compris les juvéniles, mais aussi les années précédentes, peuvent donc aussi bien nicher à proximité ou à distance de la ZPS. La possibilité qu'elle niche au cœur du site n'est pas exclue, mais cette espèce est très discrète, et le temps de suivi des espèces reste insuffisant pour réaliser une prospection exhaustive permettant de le vérifier. De nouvelle prospection auront lieu début 2022.

### 2.3 Autres espèces présentes sur le site / observations ponctuelles

-**Grande aigrette** : observée toute l'année en bordures et berges de chaque plan d'eau, et parfois sur les parcelles agricoles. **Effectif stable** variant de 10 à 20 individus observés selon les années. Pas de nidification observée.

-**Sterne pierregarin** : **3 individus de passage** observés au printemps sur les étangs de Villefermoy (grand et petit étangs) et au sud du Bois de Saint-Germain. L'espèce n'utilise pas le site pour nicher, son lieu de nidification se situe non loin dans la Bassée (vallée de la Seine). Elle fréquente la ZPS exclusivement pour son alimentation, et toujours en petit effectif.

## *2. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques* (Suite)

**Busard St. Martin : 1 observation** en 2021 sur la commune de Pamfou en dehors de la ZPS : un mâle (décembre).

**Balbusard pêcheur : 2 individus** ont été observés de mai à août sur les étangs de Villefermoy. C'est la **1<sup>ère</sup> année où nous observons autant d'individus**, puisque l'effectif maximum était d'1 individu la première quinzaine de mai pour les années où l'espèce a été observée avant 2021. Aucun signe de nidification n'est présent sur la plateforme en forêt domaniale. La prospection des nids potentiels en hiver n'a pas eu de résultat positif.

A surveiller de près, les couples pouvant fréquenter les sites plusieurs années avant d'y nicher.

### **2.4 Espèces absentes du site / veille lors des observations ponctuelles**

**Bihoreau gris:** aucune observation pour cette espèce, voir dates des dernières observations dans le tableau récapitulatif page suivante. L'espèce est cependant observée depuis deux ans aux abords du site (1 individu en journée en période de nourrissage des jeunes).

### **2.5 Base de données régionale GéoNat'IDF**

Comme chaque année, les **données datées et géolocalisées** sont saisies dans la base de données régionale, une comparaison est systématiquement faite avec les données des autres observateurs du secteur, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de double comptage d'individus même lieu, même date ou période, selon l'espèce et sa biologie).

La nouvelle base de données GéoNat'IDF est mise en œuvre par l'ARB, et remplace CETTIA.

## Tableau récapitulatif et nombre d'espèces observées

Site Natura 2000 MASSIF DE VILLEFERMOY ZPS FR 1112001						
Suivi ornithologique						
Nom des espèces N 2000		Priorité / mesures de gestion	Année	Propriété		Espèce Nicheuse, Probable..
				Commune, secteur ou parcelle		
Balibuzard Pêcheur	<i>Pandion halieetus</i>	2	2021	Villefermoy	Grand étang	Probable
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	3	1994	Villefermoy		
Bondrée apivore	<i>Pemis apivorus</i>	1	2021	Echouboulains, Grde loge, Grde Commune, Montils, Glatigny, La chapelle Rablais, Les Ecrennes, Coutençon, Villefermoy		Probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	3	2020	La Chapelle Rablais, Echouboulains		Passage
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	2021	Plans d'eau et mares suffisamment en lumière, + rû guérin et rû Javot		Certain
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	2021	Villefermoy/grand étang, Glatigny, Granvilliers, Grande Loge, Les Montils		Possible
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	1	2021	Domaniale et privée : secteurs à gros bois		Certain
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	2021	Domaniale et privée : loges gros hêtres		Certain
Pie grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	1	2021	Echouboulains / Grande Loge, Valence-en-Brie / Grande Commune		Certain
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	3	2021	Villefermoy / grand et petit étangs, Echouboulains		Passage
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	2	2021	Villefermoy		Possible
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	3	2021	Plans d'eau et mares, parcelles agricoles		Passage

Ont été observées sur les 12 espèces:

**10 en 2021**  
**11 en 2020**  
**10 en 2019**  
**10 en 2018**  
**10 en 2017**  
**10 en 2016**  
**9 en 2015**  
**8 en 2014**  
**9 en 2013**  
**7 en 2012**

**Année EN ROUGE**

=

**Espèce jamais observée ni signalée depuis 10 ans et plus**

### 3. Information, communication, et sensibilisation

#### -Information des propriétaires :

✓ Poursuite des **rencontres régulières** pluriannuelles, sur le terrain, en particulier des gardes des plus grandes propriétés. Ces rencontres se font, depuis le début de la mise en œuvre du DOCOB, à l'improviste en allant à leur rencontre dans les maisons des gardes, lorsque ceux-ci et les propriétaires viennent valider leurs permis de chasser à la FDC 77 (siège à 1,5 km du nord-ouest de la ZPS) et sur le terrain à l'occasion des journées de suivis scientifiques des espèces du site. Plusieurs secteurs qui n'avaient pas été prospectés en 2009 lors des inventaires ornithologiques, ont pu ainsi l'être depuis 2013.

Les **réseaux locaux** sont à ce sujet déterminants : élus, propriétaires et gardes, territoires de chasse, associations et particuliers naturalistes. Notre choix de ne **jamais pénétrer sur une propriété sans l'autorisation du propriétaire**, et les **échanges d'informations sur les espèces** observées, ont garanti au fil des ans la pérennité et l'efficacité de nos actions de mise en œuvre du DOCOB grâce au climat de confiance réciproque ainsi développé.

#### ✓ Bulletin Infosite et info propriétaires :

Le bulletin Infosite n°4 a été rédigé et sera diffusé le 1<sup>er</sup> semestre 2022 : 4 pages avec un zoom sur l'atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire et sur 2 espèces suivies sur le site. La diffusion sera réalisée exclusivement par mail auprès des propriétaires, membres du COPIL et partenaires naturalistes de la FDC 77 pour environ 200 adresses.

#### ✓ Association des Amis du Massif de Villefermoy / interventions auprès des **propriétaires privés** au cours de l'assemblée générale de 2021 :

- Présentation de l'atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire
- Présentation des différents protocoles de suivi et d'un état des lieux en termes de conservation des habitats et des espèces,
- Relance des propriétaires pour la contractualisation des « Arbres Sénescents isolés ».

#### ✓ **Mise à jour des contacts / propriétés privées** : la mise à jour de la base de données propriétaire a été effectuée sur 4 des 9 communes de la ZPS. La relance des 5 communes restantes sera effectuée en 2022.

Cette mise à jour une fois terminée permettra également d'informer directement les propriétaires concernés par les espèces prioritaires nicheuses de la ZPS.



### 3. Information, communication, et sensibilisation

#### ATLAS cartographique des espèces d'intérêt communautaire :

Le **document d'objectifs (DOCOB)** est un document de référence approuvé par le préfet, qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il s'agit donc du plan de gestion du site Natura 2000 : ZPS FR1112001 « Massif de Villefermoy ».

Les données qui ont servi à la rédaction du DOCOB datent de 2006/2007. La répartition des habitats n'a que peu évolué. En revanche, le statut des espèces a évolué depuis, ce qui nécessitait une mise à jour.

Les données sur chaque espèce d'oiseau présentée sont issues de toutes nos prospections de terrain, des informations fournies par les associations locales, les naturalistes locaux indépendants, les agriculteurs, les chasseurs du territoire, et des bases de données naturalistes régionales CETTIA.

L'atlas grand public sera disponible sur le site de la FDC77, de la DDT 77 (Natura 2000 Seine-et-Marne), de la DRIEE et des associations partenaires. Il sera ensuite mis à jour chaque année et sera consultable en ligne.

L'atlas est un **document de synthèse** permettant d'avoir un rendu à jour des **populations d'oiseaux** présents sur le site et d'observer leur **évolution** d'année en année.

Chaque espèce sera illustrée dans l'atlas par une fiche d'identité générale, l'état des populations et la tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, les caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, les menaces et les mesures de gestion conservatoire. Leur répartition sur le site sera cartographié.

En cohérence avec le DOCOB, **trois cortèges ont été considérés, puis présentés dans l'ordre suivant : cortège des milieux humides, cortège des milieux boisés et ripisylves, cortège des milieux ouverts.**

La structure et l'organisation de cet atlas, dénommé  
«Atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire » / ZPS 1112002 « Massif de Villefermoy »  
est présentée dans les **pages suivantes**.

**Diffusion prévue** : une fois validé par la DRIEE Ile-de-France et la DDT77, l'Atlas sera largement diffusé par voie dématérialisée en 2022 afin de toucher tous les acteurs, enseignants, élus, associations, entreprises (dont bureaux d'étude), propriétaires,... Tout particulier intéressé pourra à sa demande recevoir ce document. Chaque mise à jour annuelle fera l'objet d'un nouvel envoi afin de garantir à tous l'accès aux données actualisées

### 3. Information, communication, et sensibilisation

Pour chacun des cortèges sont présentés :

*Une planche photographique des milieux*

#### CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

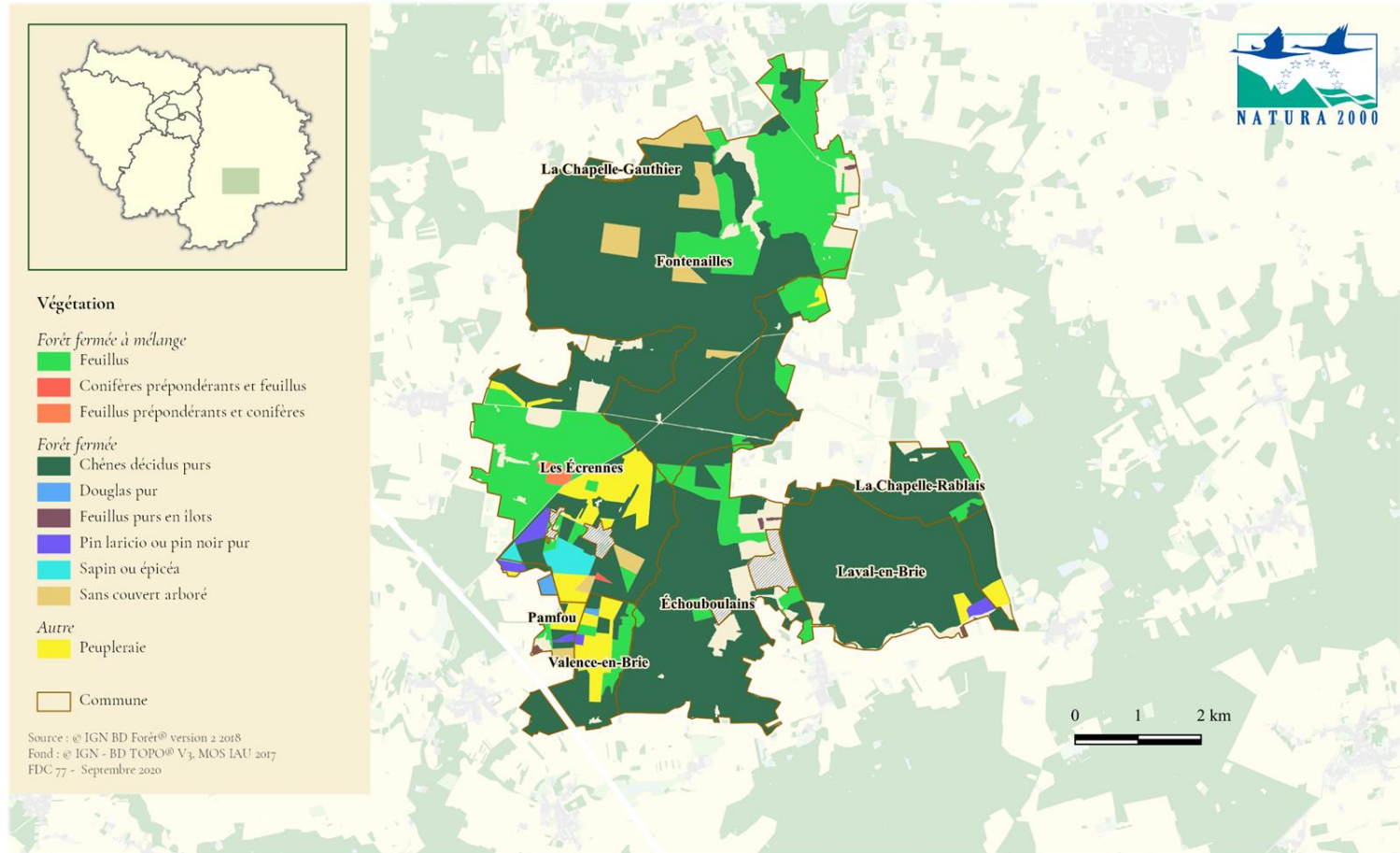
*A Villefermoy*



### 3. Information, communication, et sensibilisation

#### Une carte du milieu correspondant

Couvert arboré



### 3. Information, communication, et sensibilisation

*Une planche photographique des espèces concernées*

#### CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

*Synthèse des espèces d'intérêt communautaire | 2016-2021*



**Bihoreau gris, Héron bihoreau**  
(*Nycticorax nycticorax*)



**Bondrée apivore**  
(*Pernis apivorus*)



**Cigogne noire**  
(*Ciconia nigra*)



**Milan noir**  
(*Milvus migrans*)



**Pic mar**  
(*Dendrocopos medius*)



**Pic noir**  
(*Dryocopus martius*)

*Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Massif de Villefermoy*

### 3. Information, communication, et sensibilisation

Chacune des espèces d'intérêt communautaire est déclinée en 3 présentations successives :

**BONDRÉE APIVORE**  
*Pernis apivorus*

**BONDRÉE APIVORE**  
*Pernis apivorus*

Nicheur à Villefermoy

Code Natura 2000 : A 072  
Classe : Oiseaux  
Ordre : Accipitriformes  
Familie : Accipitridés

Fiche 5

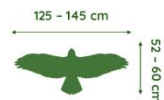
#### Description de l'espèce

##### STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux  
**Annexe I**  
Protection nationale  
**L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement**  
**Annexe A**  
Convention de Berne  
**Annexe III**  
Convention de Bonn  
**Annexe II**  
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)  
**Préoccupation mineure**  
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)  
**Vulnérable**

##### APPARENCE

**Général** : Dessus brun foncé • Ventre blanc tacheté à rayé de brun • Tête fine souvent grise, pontée par un cou étroit • Œil jaune • Pattes jaunes  
**En vol** : Trois bandes sombre sous la queue, dont la terminale plus large • Marque sombre au poignet sous l'aile



#### ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

##### HABITATS

**Général** : Zones boisées • Prairies  
**Nidification** : Arbre de gros diamètre

##### RÉGIME ALIMENTAIRE

- Guêpes
- Bourdons
- Reptiles
- Petits mammifères

##### REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Fin Avril à début Septembre  
Nid fait de branches dans un arbre. Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'hyménoptères.

##### MIGRATION

**Prénuptiale** : vers l'Europe (Fin Avril)  
**Postnuptiale** : vers l'Afrique tropicale (Août - Septembre)

#### Dynamique de l'espèce à Villefermoy

##### ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Environ une centaine de couples estimés en Île-de-France.

Chaque année sur le site, sont présents entre 6 et 10 couples avec une tendance des effectifs nicheurs en augmentation. Ces dernières années, plusieurs jeunes à l'envol ont été observés seuls ou avec des adultes.

D'autres individus ont été observés à proximité du site.



##### CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

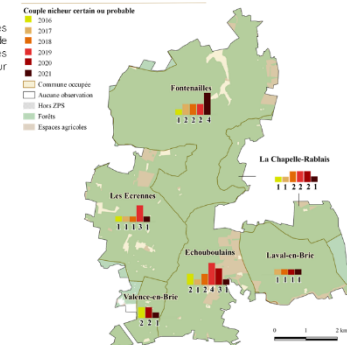
La Bondrée apivore niche dans les boisements mais affectionne les espaces ouverts à proximité pour glaner les guêpes et bourdons dont elle déterme les couvains. Le massif de Villefermoy présente de nombreux secteurs de gros bois (diamètre supérieur à 75 cm) offrant à la Bondrée apivore un habitat idéal pour la nidification. Les quelques prairies au sein du site ainsi que les cultures aux alentours sont des espaces d'alimentation pour l'espèce.

**Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :**

**Nicheur certain ou probable** : Echauboulains, Fontenailles, La Chapelle-Rabais, Laval-en-Brie, Les Ecrennes, Valence-en-Brie

##### MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Prescrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
  - Favoriser l'aménagement de zones prairiales
  - Diversifier les boisements
  - Diminuer l'utilisation d'intrants
  - Réaliser une localisation des nids



**BONDRÉE APIVORE**  
*Pernis apivorus*

#### Résultats des observations

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77850	Echauboulains	2			2	Nicheur probable	
2016	77570	Fontenailles	1			1	Nicheur probable	
2016	77570	La Chapelle-Rabais	1			1	Nicheur probable	
2016	77820	Les Ecrennes	1			1	Nicheur probable	
2016	77850	Valence-en-Brie	2			2	Nicheur probable	
2017	77850	Echauboulains	1			1	Nicheur probable	
2017	77570	Fontenailles	2			2	Nicheur probable	
2017	77570	La Chapelle-Rabais	1			1	Nicheur probable	
2017	77148	Laval-en-Brie	1			1	Nicheur probable	
2017	77820	Les Ecrennes	1			1	Nicheur probable	
2018	77850	Echauboulains	2			2	Nicheur probable	
2018	77570	Fontenailles	2			2	Nicheur probable	
2018	77570	La Chapelle-Rabais	2			2	Nicheur probable	
2018	77148	Laval-en-Brie	1			1	Nicheur probable	
2018	77820	Les Ecrennes	1			1	Nicheur probable	
2019	77850	Echauboulains	5	1	1	3	4	Nicheur probable
2019	77570	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable
2019	77570	La Chapelle-Rabais	3	1	1	1	2	Nicheur probable
2019	77820	Les Ecrennes	3			3	3	Nicheur probable

### 3. Information, communication, et sensibilisation

*1ère page : fiche d'identité de l'espèce*

## BONDRÉE APIVORE

*Pernis apivorus*

### Description de l'espèce

#### STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux  
**Annexe I**

Protection nationale  
**L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement**

Convention CITES  
**Annexe A**

Convention de Berne  
**Annexe III**

Convention de Bonn  
**Annexe II**

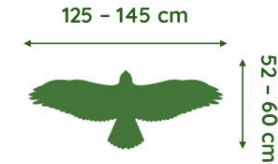
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)  
**Préoccupation mineure**

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)  
**Vulnérable**

#### APPARENCE

**Général** : Dessus brun foncé • Ventre blanc tacheté à rayé de brun • Tête fine souvent grise, portée par un cou étroit • Œil jaune • Pattes jaunes

**En vol** : Trois bandes sombre sous la queue, dont la terminale plus large • Marque sombre au poignet sous l'aile



#### ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

##### HABITATS

**Général** : Zones boisées • Prairies  
**Nidification** : Arbre de gros diamètre

##### RÉGIME ALIMENTAIRE

- Guêpes
- Bourdons
- Reptiles
- Petits mammifères

##### REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Fin Avril à début Septembre

Nid fait de branches dans un arbre. Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'hyménoptères.

##### MIGRATION

**Prénuptiale** : vers l'Europe (Fin Avril)

**Postnuptiale** : vers l'Afrique tropicale (Août - Septembre)

### 3. Information, communication, et sensibilisation

**2ème page (espèce nicheuse):** carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée avec un histogramme des couples nicheurs par commune, , état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces et mesures de gestion conservatoire.

## BONDRÉE APIVORE

*Pernis apivorus*

Nicheur à Villefermoy

Code Natura 2000 : A 072

Classe : Oiseaux

Ordre : Accipitriformes

Famille : Accipitridés

Fiche 5

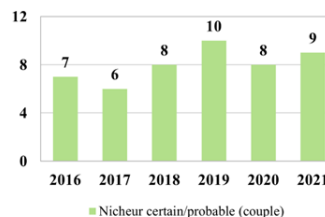
## Dynamique de l'espèce à Villefermoy

### ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Environ une centaine de couples estimés en Ile-de-France.

Chaque année sur le site, sont présents entre 6 et 10 couples avec une tendance des effectifs nicheurs en augmentation. Ces dernières années, plusieurs jeunes à l'envol ont été observés seuls ou avec des adultes.

D'autres individus ont été observés à proximité du site.



### CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La Bondrée apivore niche dans les boisements mais affectionne les espaces ouverts à proximité pour glaner les guêpes et bourdons dont elle déterme les couvains. Le massif de Villefermoy présente de nombreux secteurs de gros bois (diamètre supérieur à 75 cm) offrant à la Bondrée apivore un habitat idéal pour la nidification. Les quelques prairies au sein du site ainsi que les cultures aux alentours sont des espaces d'alimentation pour l'espèce.

#### Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :

*Nicheur certain ou probable* : Echouboulains, Fontenailles, La Chapelle-Rablais, Laval-en-Brie, Les Ecrennes, Valence-en-Brie

### MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

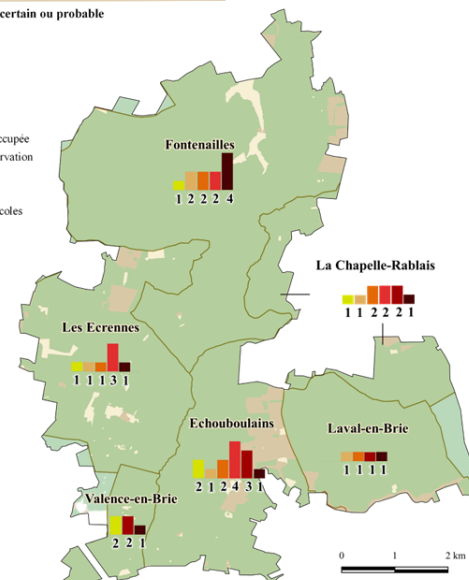
- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
  - Favoriser l'aménagement de zones prairiales
  - Diversifier les boisements
  - Diminuer l'utilisation d'intrants
  - Réaliser une localisation des nids



### MENACES

- Raréfaction des zones de chasse (prairies, pelouses et bocages) liée à la fermeture des milieux, la fauche répétée, la perte de l'élevage extensif...
- Diminution des populations d'insectes liée aux insecticides
- Perturbation des sites de nidification (travaux forestiers, loisirs...)
- Diminution du nombre d'arbres âgés

#### Couple nicheur certain ou probable



### 3. Information, communication, et sensibilisation

**2ème page (espèce NON nicheuse) :** carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée, en tant que nicheuse, migratrice ou hivernante ; état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces et mesures de gestion conservatoire.

## BALBUZARD-PÊCHEUR

*Pandion haliaetus*

Migrateur à Villefermoy

Code Natura 2000 : A 094

Classe : Oiseaux

Ordre : Accipitriformes

Famille : Pandionidés

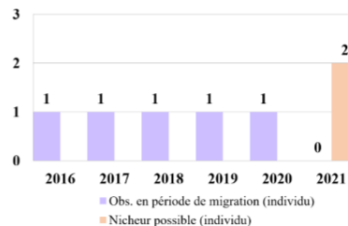
Fiche 1

## Dynamique de l'espèce à Villefermoy

### ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Chaque année depuis 2012, année de mise en œuvre des suivis des espèces du site, 1 seul individu fait une halte en retour de migration pré-nuptiale début mai sur les étangs de Villefermoy où on peut l'observer pêcher. Il reste une quinzaine de jours en moyenne.

En 2021, 2 individus ont été observés sur les Etangs de Villefermoy de début mai à fin août. La recherche de nid sera mise en place en 2022 pour définir s'il y a eu une nichée sur le site.



### MENACES

- Dérangements en période de nidification
- Disponibilité des sites de nidification favorables (arbres porteurs)
- Électrocution
- Pollution et acidification des zones humides
- Pêche commerciale
- Travaux forestiers et exploitation pendant la saison de reproduction

### CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Balbuzard pêcheur effectue des haltes migratoires pour se reposer et se nourrir sur le bord des fleuves et rivières, et des étangs, le plus souvent en solitaire. Il peut séjourner durant quelques jours, voire quelques semaines.

**Sites de Villefermoy accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2021) :**

*Migration : Fontenailles*

#### Observation sur la commune

- Migrateur
  - Aucune observation
  - Hors ZPS
- Milieux humides & aquatiques
- Cours d'eau
  - Plan d'eau
  - Friches, marais, landes...



### MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Surveiller les sites de nidification
- Sensibiliser le public
- Installer des sites artificiels
- Maîtriser les activités de loisirs
- Éviter prises de vues et de son à proximité des nids





### 3. Information, communication, et sensibilisation

*3ème page : tableau général de synthèse des données indiquant par année : La commune où l'observation a été effectuée, l'effectif (individus), le détail des effectifs (mâle, femelle, indéterminé), le nombre de couples, le statut de reproduction (nicheur certain, probable, possible) et l'utilisation du site (nicheur, migrateur, hivernant).*

#### BONDRÉE APIVORE

*Pernis apivorus*

#### Résultats des observations

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77830	Echouboulains	2			2	2	Nicheur probable
2016	77370	Fontenailles	1			1	1	Nicheur probable
2016	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	1	Nicheur probable
2016	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable
2016	77830	Valence-en-Brie	2			2	2	Nicheur probable
2017	77830	Echouboulains	1			1	1	Nicheur probable
2017	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable
2017	77370	La Chapelle-Rablais	1			1	1	Nicheur probable
2017	77148	Laval-en-Brie	1			1	1	Nicheur probable
2017	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable
2018	77830	Echouboulains	2			2	2	Nicheur probable
2018	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable
2018	77370	La Chapelle-Rablais	2			2	2	Nicheur probable
2018	77148	Laval-en-Brie	1			1	1	Nicheur probable
2018	77820	Les Ecrennes	1			1	1	Nicheur probable
2019	77830	Echouboulains	5	1	1	3	4	Nicheur probable
2019	77370	Fontenailles	2			2	2	Nicheur probable
2019	77370	La Chapelle-Rablais	3	1	1	1	2	Nicheur probable
2019	77820	Les Ecrennes	3			3	3	Nicheur probable

\*Définition p.10

### 3. Information, communication, et sensibilisation

Cet Atlas a plusieurs objectifs :

- La **mise à jour des données de suivis scientifique** et l'amélioration des connaissances ;
- **L'actualisation permanente des données** qui seront compilées et analysées conjointement aux précédentes, puis intégrées à l'atlas, offrant ainsi une évaluation de l'état de conservation des espèces en temps réel ;
- La **cartographie des protocoles** de suivis des espèces ;
- La **cartographie des chartes Natura 2000 signées**, et des **contrats Natura 2000 réalisés** ou en projet, permettant de rechercher une corrélation entre ces territoires contractualisés et leur utilisation par les espèces d'intérêt communautaire ;
- La **cartographie des MAEc** (en cours de réalisation) afin de vérifier plus précisément à la parcelle s'il y a ou non corrélation entre les couverts mis en place et la nidification des espèces visées.

L'atlas met en lumière l'évolution des populations des espèces nicheuses classées prioritaires sur le site. En effet, il indique les nouvelles, anciennes et zones habituelles de nidification de ces espèces. Concernant les autres espèces d'intérêt communautaire, espèces recensées lors du suivi des espèces prioritaires, le statut de l'espèce au moment de l'observation ainsi que sa présence sur une commune a été cartographié.

**Analyse des données d'observation et de suivi des espèces:** données issues de nos suivis, de ceux des associations et naturalistes individuels locaux, et de nos réseaux d'acteurs de la profession agricole et des propriétés privées de la ZPS.

Toutes les données sont rassemblées et triées chaque année afin de connaître l'utilisation du site (nicheur, migrateur, hivernant) par chaque espèce d'intérêt communautaire. Elles ont été classées en 2 catégories avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77 : espèces prioritaires et non prioritaires.

- Pour les espèces d'intérêt communautaire **prioritaires** une estimation du nombre de couples nicheurs a été effectuée en ne prenant en compte que les nicheurs certains et probables. Ces données ont permis d'établir l'histogramme d'évolution des effectifs de chaque espèce, l'objectif étant d'en suivre l'état de conservation.

Les nicheurs possibles n'ont pas été pris en compte dans cette estimation. En effet, d'après les critères d'usage, les nicheurs possibles correspondent à des individus isolés présents dans le milieu favorable en période de reproduction, ou à des mâles chanteurs en période de nidification. Nous avons pris le parti de ne pas les intégrer pour ne pas biaiser cette estimation avec des critères qui ne sont que de simples indices de présence.

- Pour les espèces d'intérêt communautaire **non prioritaires** l'accent a été mis sur l'utilisation du site par les espèces. Contrairement aux espèces prioritaires, l'estimation ne prend en compte que le nombre d'individus : ce sont des observations ponctuelles réalisées lors des suivis des espèces prioritaires.

#### 4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

La veille se poursuit toujours en particulier lors des rencontres et échanges avec la DDT 77 et la DRIEE Ile-de-France, afin d'identifier d'éventuels projets donnant lieu à EIN (Evaluation d'Incidences Natura 2000), et de continuer à favoriser la cohérence des politiques publiques et autres projets avec la préservation et le maintien des habitats et des espèces de la ZPS.



En 2021, un dossier nous a été soumis nécessitant un avis de notre part quant au respect de l'intégrité du site Natura 2000 ZPS FR1112001 dans les phases travaux et exploitation (fonctionnement) du /des projets/s concernés :

**Visite sur site et avis auprès de la société Hydratec sur l'EIN concernant la stabilisation d'un chemin pour le débardage à La Martinière aux Ecrennes (forêt domaniale).**

Les espèces pouvant être impactées par les travaux sont le Pic noir et Pic mar, la Bondrée apivore et la Cigogne noire. L'incidence est mineure si les travaux s'effectuent en dehors de la période de reproduction des espèces et si l'habitat qui leur est propre n'est pas dégradé ou supprimé (arbres de gros diamètre et/ou présentant des signes de nidification).

#### 5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-Réunions annuelles de coordination et d'échanges / DRIEE Ile-de-France, DDT 77 et FDC 77 :  
Revue et priorisation des suivis scientifiques et techniques pour l'année.

-Suivis scientifiques des espèces et visites de terrain :  
DRIEE Ile-de-France, DDT77, propriétaires privés et gardes privés.

-Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « GeoNat'IDF » anciennement Cettia.

-Gestion financière : suivi des enveloppes disponibles pour la contractualisation, bons de commandes et facturation, etc.

-Rédaction du bilan annuel d'activités 2021.

-Préparation et animation du COPIL

## 6. Programme d'activité 2022

### 1. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

**Charte** : poursuite du démarchage des propriétaires, en particulier pour les grandes propriétés avec des parcelles de gros bois.

**Contrats** : montage et suivi des dossiers et assistance auprès des propriétaires, en particulier pour les arbres sénescents disséminés.

**MAEc** : selon la validation du PAEc en commission régionale, préparation de la campagne 2023 à partir de l'automne 2022, réalisation des diagnostics biodiversité des exploitations intéressées.  
et suivi des engagements.

### 2. Amélioration des connaissances et suivi scientifique et techniques

-Protocoles *Bondrée apivore* et *Pie grièche écorcheur*

-Suivi des autres espèces prioritaires : *Martin pêcheur*, *Milan noir*, *Cigogne noire*

-Suite de la recherche de site de nidification de la *Cigogne noire*.

### 3. Information, communication, et sensibilisation

-Finalisation et diffusion de l'INFOSITE au cours du 1<sup>er</sup> trimestre

-Poursuite de l'information des propriétaires sur le terrain, et à l'occasion de l'assemblée générale des Amis du Massif de Villefermoy

-Diffusion de l'atlas des espèces d'intérêt communautaire

### 4. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

En fonction des projets et demandes nécessitant une EIN (Evaluation d'Incidences Natura 2000)

### 5. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-Cadrage, suivis et coordination avec la CC Brie des Rivières et Châteaux, la DDT77, la DRIEE, la région,...

-Saisies des observations des espèces sur la base de données régionale « CETTIA »

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités 2022 et définition du programme d'activités 2023.

-Préparation et animation du COPIL.

## ***7. Annexes***

*-Atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire du « Massif de Villefermoy »*

*-Bulletin « Infosite » 2022*